

# Lac O'Hara 2020

Le lac O'Hara est un environnement alpin unique et est l'une des destinations les plus populaires dans les parcs nationaux des montagnes. L'accès en autobus à la région est limité par le système de réservation de navette de Parcs Canada et est utilisé comme moyen de protéger l'environnement alpin fragile tout en préservant une expérience de l'arrière-pays de qualité. Ce système autorise ainsi l'accès à ce service à 42 visiteurs diurnes, ainsi qu'aux visiteurs qui passent la nuit à l'un des 30 emplacements de camping, dans l'un des deux refuges du Club alpin du Canada ou à la petite auberge privée.

## Réservations pour les sociétés de guide agréées

Toutes les entreprises autorisées à organiser des visites guidées dans le parc national Yoho peuvent maintenant accompagner des groupes dans le secteur du lac O'Hara. Afin d'assurer aux voyageurs indépendants et aux groupes commerciaux un accès équitable aux places d'autobus, les entreprises ne peuvent réserver plus de onze places par jour. Six d'entre elles peuvent être réservées jusqu'à trois mois à l'avance selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les cinq autres places serviront à répondre aux besoins des guides alpins de la région qui, depuis longtemps, se rendent dans le secteur du lac O'Hara lorsque le temps n'est pas propice à l'alpinisme. Ces cinq places peuvent seulement être réservées 24 h à l'avance, toujours selon le principe du premier arrivé, premier servi.

## Ce que vous devez savoir

- Les modifications apportées au processus de réservation pour l'accès aux autobus de jour pour les visiteurs, par attribution au moyen d'un système de réservation par tirage au sort, ne s'appliquent pas aux guides commerciaux.
- Les entreprises autorisées ne peuvent faire plus de dix réservations chaque mois.
- Les modifications doivent être faites au moins sept jours avant la date originale de la réservation.
- Les groupes seront limités à six personnes.
- Les entreprises autorisées peuvent uniquement réserver des places parmi les onze destinées aux groupes de guides agréés.
- Le quota du nombre de places sur l'autobus s'applique uniquement aux guides autorisés et à leurs clients. Les entreprises autorisées doivent absolument faire les réservations à leur nom.

- Les entreprises autorisées ayant fait une réservation pour un groupe commercial **ne peuvent pas vendre leurs places à d'autres organismes commerciaux ou intérêts privés, ni échanger** de places avec eux.

## Horaire de la navette pour les visiteurs diurnes (Heure des Rocheuses)

Veuillez arriver à l'aire d'embarquement des passagers au moins <b>20 minutes avant le départ</b> . 19 juin au 4 octobre, 2020	
Départ	Retour
8h30	9h30
10h30	11h30
	14h30
	16h30
	18h30

## Frais d'utilisation de jour

Droits	Adultes	Jeunes (6-16ans)	Enfants (5ans et moins)
<i>Autobus Aller-retour</i>	14.70\$	7.30\$	Gratuit
<i>Autobus Aller seulement</i>	9.75\$	4.75\$	Gratuit
<i>Réservation</i>	11.50\$ (non-remboursable)		
<i>Annulation</i>	11.50\$		

**Note :** La tarification est actuellement en cours d'examen et pourrait changer.

## Heures d'ouverture (Heure des Rocheuses) :

<b>Ligne de réservation pour le lac O'Hara : 1-250-343-6433</b>
<b>Heures d'ouverture par téléphone:</b> 8 h à 12 h / 13 h à 16 h MDT <b>1 avril au 4 octobre :</b> Du lundi au vendredi

\* Les samedis et dimanches, les guides guidés agréés souhaitant faire une réservation 24 heures à l'avance peuvent appeler le centre d'accueil du parc national Yoho pour faire leurs réservations au 1-250-343-6783.

## Politique d'annulation et de remboursement

Vous pouvez annuler une réservation en laissant un message au **250-343-6433**. Indiquez le nom de votre entreprise, le numéro de

la réservation ainsi que le numéro et la date d'expiration de la carte de crédit utilisée.

- Les frais ne seront pas remboursés en cas d'annulation ou de modification faite moins de sept jours avant la date prévue de l'excursion.
- Les entreprises devront acquitter des frais d'annulation de 11,96 \$.

### La liste de vérification suivante vous aidera à bien vous préparer :

La vallée du lac O'Hara est située en haute montagne, dans l'arrière-pays, et les sentiers qu'on y trouve sont souvent enneigés, boueux ou inaccessibles. Soyez prêt à affronter toutes les conditions météorologiques et à assurer votre autosuffisance.

Vêtements de rechange, crème solaire, chapeau, gants, habits imperméables.

- Bonnes chaussures ou bottes de randonnée.
- Laissez-passer de parc national en règle (vous pouvez vous en procurer un dans l'un des centres d'accueil du parc ou auprès du préposé à la navette du lac O'Hara).
- Confirmation d'une place réservée dans l'autobus dès l'arrivée.
- Apportez votre permis d'exploitation pour les activités guidées.
- Arrivée à l'aire d'embarquement de la navette au moins 20 minutes avant le départ.
- Argent comptant pour acheter une collation à l'abri diurne Le Relais!
- Il est recommandé de **ne laisser aucun objet de valeur dans votre véhicule au stationnement.**
- Restez sur les sentiers pour minimiser votre impact.

### Animaux de compagnie et vélos

Votre animal de compagnie tenu en laisse peut vous accompagner si vous vous rendez à pied dans la vallée. Veuillez cependant noter que les animaux sont interdits à bord de la navette et au terrain de camping.

Il est interdit de faire du vélo sur le chemin du lac O'Hara.

### Gérance environnementale

Restez sur les sentiers pour minimiser votre impact. Les chercheurs ont constaté que ce secteur est un important habitat pour les grizzlis et un corridor de déplacement pour les animaux sauvages dans la région.

- Pour que la faune puisse se déplacer librement dans le col McArthur, veuillez **limiter volontairement** la fréquentation du sentier du Haut-Plateau-Odaray, car il traverse le corridor faunique du secteur à son point le plus étroit.
- L'accès à la vallée du McArthur (du col McArthur à la rivière Ottertail) est interdit aux randonneurs jusqu'au 15 août. Après cette date, une fois que les aliments préférés des grizzlis commencent à perdre de leur attrait, on permet à deux groupes de randonneurs par semaine parcourir la vallée du McArthur. Vous devez vous procurer un permis pour faire une randonnée sur ce parcours sauvage non entretenu, en communiquant avec le Centre d'accueil du Parc national Yoho, au **250-343-6783**.
- Ne nourrissez pas la faune.
- Il est interdit d'enlever les objets naturels du parc.
- Lisez la brochure **Les ours et les humains**. Il est disponible sur le site Internet du parc national Yoho, dans le bus et au Relais.

### Le Lake O'Hara Trails Club

Le Lake O'Hara Trails Club exploite un abri diurne durant la saison de randonnée. Le Relais offre aux randonneurs un endroit pour se réchauffer et pour se procurer une boisson chaude ou une collation (argent comptant seulement) ainsi que pour obtenir de l'information.

L'équipe d'entretien des sentiers de Parcs Canada, avec l'appui du Club des sentiers du lac O'Hara [www.lotc.ca](http://www.lotc.ca), entretient un vaste réseau de sentiers au lac O'Hara.

#### Rappels importants

- Vous devez présenter votre permis l'exploitation pour les activités guidées et la confirmation de votre réservation au préposé de l'autobus du lac O'Hara.
- Arrivée à l'aire d'embarquement de la navette au moins 20 minutes avant le départ.
- La réservation est uniquement pour les guides autorisés et à leurs clients.

**Parc national Yoho**

C.P. 99, Field, Colombie Britannique, V0A1G0, Canada, [www.pc.gc.ca/yoho](http://www.pc.gc.ca/yoho)  
Tél: 250-343-6783 Courriel: [yoho.pc.yohoinfo.pc@canada.ca](mailto:yoho.pc.yohoinfo.pc@canada.ca)